

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 36 (1989)
Heft: 11-12

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans nos communes: La protection civile de la ville d'Onex

«La protection civile pour tous, tous pour la protection civile»

Cette maxime idéale, est malheureusement une ligne de conduite difficile à mettre en pratique dans une époque aussi individualiste que la nôtre.

En effet, si le premier précepte semble aller de soi – à la limite être un dû – le deuxième exige de chacun une prise de conscience sur les réalités de ce monde (catastrophes, conflits) et par là, le devoir de s'engager à soutenir la protection civile sur les tâches qui incombent à la commune dans ce domaine.

A ce titre, l'exercice «ALERTONEX 88» qui s'est déroulé en octobre dernier en est un exemple.

Nos effectifs

Au 31 décembre 88: 680 personnes incorporées et instruites font partie de notre organisme local. Tout cet effectif se répartit de la manière suivante:

en cas de situation grave soit, les personnes incorporées et non formées, les jeunes de 16 à 20 ans, les personnes de 60 à 65 ans ainsi que les étrangers.

A l'effet de former les états-major communaux à la conduite et à l'engagement de ceux-ci, l'office fédéral de la protection civile a mis sur pied un cours au centre fédéral d'instruction de Schwartzenburg. Notre état-major y a participé du 16 au 21 mai 1988. Le programme de cours a été d'un grand intérêt, en particulier l'exercice fictif de deux jours et demi où chaque participant a dû faire preuve de perspicacité pour arriver à maîtriser des événements dommageables.

Neuf rapports ont été organisés par le service cantonal de la protection civile à l'intention des chefs locaux et des adjoints. Ces rapports sont nécessaires

commune ont suivi un cours de perfectionnement de 2 jours au centre d'instruction de Bernex.

18 personnes ont en outre suivi un cours de formation de cadres de 5 jours. Lors des deux cours de partie générale organisés par le service cantonal, 94 personnes ont été incorporées dans les différents services de l'OPL, selon les besoins et affinités.

Quatre exercices d'une semaine ont été nécessaires pour prendre en charge le personnel qui devait effectuer ses obligations cette année.

Pour préparer les exercices (programme, planification, etc.) les membres de l'état-major se sont réunis à 5 reprises, dont une journée (19 janvier) comme cours préparatoire pour établir les programmes de travail 1988/1989.

Quelques nouveautés en 1988, à savoir entrée en cours sous la forme d'une mise sur pied selon le code 999. Dans ce cas, tout le personnel qui entre en cours est immédiatement équipé et reçoit une instruction d'urgence dans les domaines sanitaire et AC. Par ailleurs les formations PLCF et sanitaires ont passé la nuit dans les constructions après avoir participé à un exercice de nuit. Cette décision a été motivée dans le but de mieux faire connaître l'utilisation de nos constructions. Deux jours de cours de cadres sont indispensables pour revoir les différentes matières d'instruction et surtout, préparer les leçons et les travaux de 3 jours d'exercices.

Pour la deuxième année consécutive, le service de ravitaillement a assuré la subsistance du personnel participant

	Effectif réglementaire	Effectif réel
Direction locale	64	86
Directions subordonnées	484	146
Formations de pionniers et lutte contre le feu	292	251
Formations du service sanitaire	76	77
Sections exploitation des installations	57	67
Organisme d'abris	345	29
Service d'assistance	44	24
Total	1362	680

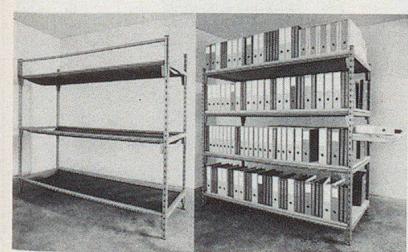
L'effectif réel est composé des membres qui ont suivi les cinq jours de formation au centre d'instruction de Bernex et qui participent aux exercices dans la commune.

L'effectif réglementaire comprend les personnes qui seraient mises sur pied

pour maintenir les connaissances en matière d'instruction et acquérir toutes les nouvelles directives utiles à assurer le développement de la protection civile communale.

Tous les cadres de l'OPL qui ne participent pas à un exercice au sein de la

Innen: Drei multifunktionale Liegen/Regale.



Für den Einsatz als Liegestelle, Regal, Hürde usw.

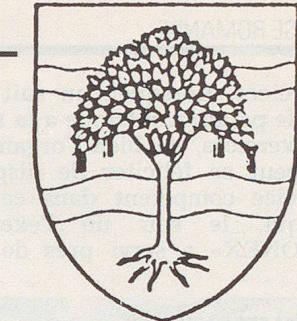
ACO Zivilschutzmöbiliar.

Topqualität zu vernünftigem Preis.



ACO-Zivilschutzmaterial
Allenspach & Co. AG
Untere Dünnernstrasse 33
4612 Wangen bei Olten
Telefon 062 32 58 85-88
Telefax 062 32 16 52

Verlangen Sie die Adresse Ihrer Regionalvertretung!



1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

Comptoir de Bulle: Le stand de la PCi

MM. Le Comptoir de Gruyère a ouvert ses portes le 27 octobre 1989 à Bulle. Dans un cadre magnifique, très bien situé, nous avons découvert le stand de l'Office communal de la PCi de la ville de Bulle, qui présentait les plans d'attribution établis pour ses habitants.

Mr. J.-B. Tissot, un chef local très dynamique, avait choisi trois thèmes pour sa campagne d'information:

- le plan d'attribution des places protégées
 - la protection de la population
 - l'engagement des femmes dans la PCi
- Sur une surface admirablement aménagée, on trouvait, affiché en couleur, le tableau des îlots. Pour une population de 9027 habitants, Bulle compte 29 îlots munis chacun de leur propre plan, mis à disposition du visiteur. Après avoir indiqué son domicile, tout intéressé, aidé par les responsables du stand, pouvait ainsi découvrir sa place protégée et ventilée. La Ville de Bulle compte 10 221 places de ce genre conformes aux normes prescrites. De plus il existe encore 500 à 600 places de fortune.

En cas de guerre, les problèmes d'organisation pour se rendre aux abris, lesquels se trouvent tous dans des bâtiments privés, sont donc résolus. En cas de catastrophe, étant donné la grande étendue de la superficie de Bulle, il serait opportun de disposer de deux abris de 600 à 800 places au centre-ville. Ces abris pourraient être combinés avec la construction de garages ou de places de parcs souterrains et répondraient mieux aux besoins réels en cas de mise à l'abri immédiate. Cela permettrait de réduire le temps de déplacement. Mr. Von Allmen se montre très soucieux du problème. Heureusement les démarches vont bon train. Ainsi l'organisme local de Bulle pourra acquérir un deuxième poste d'attente combiné avec un PS. En plus de toutes les places d'abris ventilées et protégées, on trouve également un poste de commandement du type I, un poste sanitaire (32 lits) et

un PSS dont la construction est en cours de planification sous le Collège du Sud.

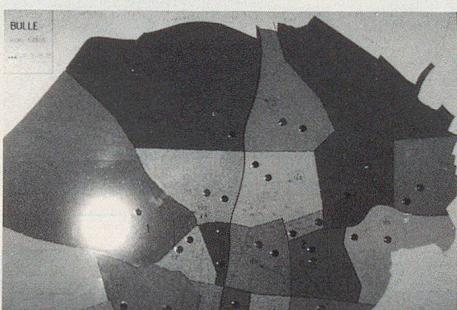
Comme vous pouvez le constater, il s'agit d'un organisme en pleine effervescence. Actuellement le chef local est à la tête d'un effectif de 398 personnes incorporées et instruites qui sont réparties dans l'Etat-major comptant 77 personnes, et deux détachements de 146 personnes chacun. Il dispose en outre de 46 véhicules requisitionnables en cas de besoin.

Le manque de personnel est très fortement ressenti au sein de l'organisme local. C'est la raison pour laquelle le chef est très favorable à l'engagement des femmes.

Après toutes ces explications, revenons à notre stand PCi de Bulle!

Un vieux banc d'école invitait chaque enfant à s'arrêter un moment pour dessiner selon son imagination un soleil. Sur le thème «et la vie continue dans l'abri», petit à petit le stand a été décoré d'innombrables dessins d'enfants qui participaient au concours du plus beau soleil.

Nos vives félicitations et remerciements vont à Mr. J.-B. Tissot, chef local de Bulle et à son Etat Major pour leur excellente organisation et leur campagne d'information qui a sans doute comblé certaines lacunes que connaissait la population bulloise en matière de protection civile. Bravo pour cette parfaite réussite! □



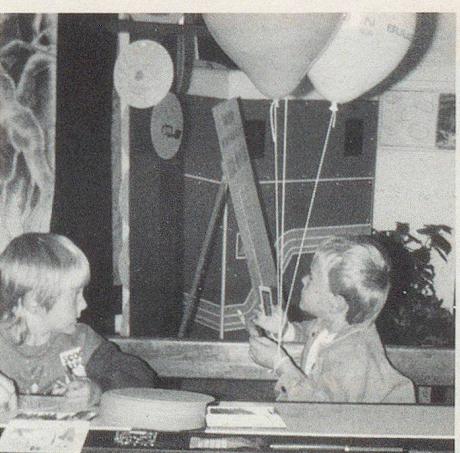
Affiché en couleur, le tableau des îlots.



Un soleil selon son imagination.



Dessins d'enfants.



Le vieux banc d'école invitait chaque enfant à s'arrêter un moment pour dessiner.



Le Comptoir de Gruyère.